

Démarche d'Accueil et d'Accompagnement des Apprenants en Situation de Handicap NP Conseil et Formation

Document mis à jour le 09/04/2024

Vous disposez, au sein de l'école Arnika, d'un référent handicap, qui vous accompagne dans les grands temps forts de votre parcours de formation :

Avant de vous inscrire, nous vous accueillons :

- Pour vous aider à affiner votre projet professionnel
 - Pour prendre note de vos besoins et réfléchir, avec les partenaires externes, aux possibilités de compensation
 - Pour construire avec vous le parcours de formation le plus adapté
- Cet accueil se fait sur rendez-vous individuel (téléphonique, présentiel ou en visio)

Au moment de l'inscription :

- Nous vous proposons une fiche individuelle de suivi retraçant vos besoins, le suivi des entretiens, les aménagements prévus, les éventuels partenariats, le bilan du parcours de formation.
- Nous mettons aussi à votre disposition un livret pédagogique retraçant les points pédagogiques de votre parcours.

Pendant votre formation :

- Nous restons à votre écoute en cas de difficultés
- Nous ajustons votre parcours de formation si besoin
- Nous alimentons la fiche individuelle de suivi, ainsi que votre livret pédagogique, pour vous permettre de suivre l'évolution de votre accompagnement

A la fin de votre formation :

- Nous effectuons un bilan de parcours de formation
- Nous mesurons votre satisfaction
- Nous pouvons vous guider, post formation, afin d'optimiser votre parcours

Contactez le référent handicap :

**ecolearnika@gmail.com,
06.14.48.88.98**

LISTE DES STRUCTURES

Liste non exhaustive

AGEFIPH : L'AGEFIPH est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

<https://www.agefiph.fr/occitanie>

17 Boulevard de la Gare BP 95827 Immeuble La Passerelle 31505
Toulouse

FIPHFP : Le FIPHFP favorise l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés dans les trois versants de la fonction publique (territoriale, hospitalière, État)

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/occitanie>

97 rue Riquet 31 073 Toulouse

CAP EMPLOI : Le Cap Emploi a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs

<https://www.capemploi-31.com>

8 Rue Paul Mesplé Bâtiment Anthyllis 31100 Toulouse
05.34.40.91.91

MDPH 31 : La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.

<https://www.mdph31.fr>

MDPH de la Haute-Garonne 1,
Place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse
Mail : mdph@cd31.fr

MISSIONS LOCALES : La mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans et les accompagne dans leurs démarches et leurs recherches relatives à l'emploi, la formation, le logement ou la santé. Elle dispense une réponse individualisée à chaque jeune et co-construit avec eux des objectifs professionnels, ainsi que les étapes à leur réalisation

<https://www.missionslocalesoccitanie.org/alternance-et-handicap/>
Association Régionale des Missions Locales Occitanie (ARML)
61 Rue Pierre Cazeneuve 31200 Toulouse
04 67 73 27 35